

l'Eau, votre service public



Séminaire: La séquence ERC dans les PAPI

Retour d'expériences du SDEA:
Les difficultés et les facteurs de réussite



- 1. Les PAPI portés par le SDEA**
- 2. La carte d'identité du PAPI Haute Zorn**
- 3. La stratégie du PAPI Haute Zorn**
- 4. Le programme de travaux du PAPI Haute Zorn**
- 5. Les milieux naturels et le PAPI Haute Zorn**
- 6. La prise en compte de la séquence ERC dans le PAPI Haute Zorn**

1. Les PAPI portés par le SDEA l'Eau, votre service public



- P.A.P.I. Giessen-Lièpvrette
- P.A.P.I. Haute Zorn
- P.A.P.I. Zorn aval et Landgraben
- P.A.P.I. d'intention Sarre
- P.A.P.I. d'intention Ill Ried Centre Alsace (IRCA)
- Programme d'études préalables au P.A.P.I. de la Moder

❑ 6 PAPI portés par le SDEA suite aux transferts de compétences

❑ Des PAPI labellisés sous différents cahiers des charges:

- ✓ CdC PAPI 2^{ème} génération
- ✓ CdC PAPI 3^{ème} génération
- ✓ CdC PAPI 3^{ème} génération - 2021

❑ Différentes natures de PAPI:

- ✓ PAPI complet n'ayant pas bénéficié de phase d'intention ou de PEP
- ✓ PAPI d'intention
- ✓ Programme d'études Préalables

Inconvénients:

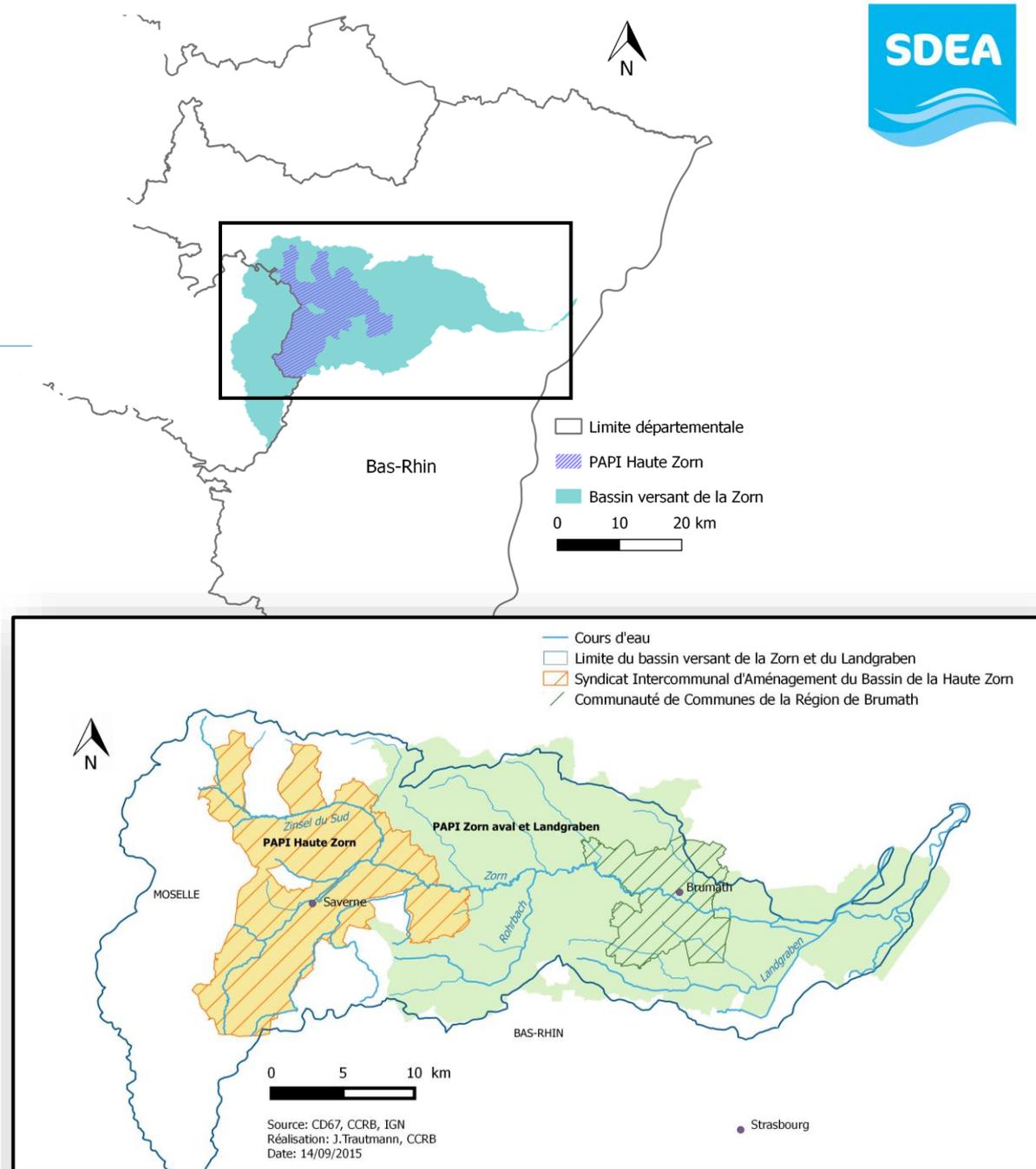
- Stratégies d'aménagements héritées d'anciennes structure porteuses
- Stratégies d'aménagements suite à de très anciennes études
- Peu de marges de manœuvres
- Des temps longs durant lesquels la réglementation évolue
- Des premiers PAPI n'ayant pas bénéficié de phases d'intention

Avantages:

- Evolution gémapienne de la gouvernance
- Des avancements différents permettant aux « nouveaux » PAPI de bénéficier des RETEX
- Evolution des cahiers charges PAPI pour renforcer prise en compte ERC et solutions d'aménagements fondées sur le nature

2. La carte d'identité du PAPI Haute Zorn

- **Date labellisation:** 10 juillet 2013
- **Période labellisation:**
 - 2014 -2018,
 - Prolongée à 2021 via avenant n°1
 - Avenant n°2 en cours
- **Porteur:**
 - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Haute Zorn
 - SDEA (01/01/2016)
- **Territoire:**
 - 18 communes
 - 2 CDC
 - A l'amont du PAPI Zorn aval et Landgraben



3. La stratégie du PAPI Haute Zorn

L'Eau, votre service public



□ Elaboration de la stratégie:

- l'aboutissement d'un long processus de réflexion notamment inscrit dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement, de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau (SAGEECE) et d'une concertation avec les élus locaux, les acteurs du territoire et les populations
- Solutions fondées sur la nature dans le cadre du PAPI Haute Zorn
 - Concernant le débordement de cours d'eau:
 - Positionnement en tête de bassin versant du PAPI Haute Zorn n'offrant pas de zones propices au rétablissement de champs d'expansion de crue d'ampleurs assez conséquentes
 - Une occupation des sols déjà favorables à l'infiltration des eaux de ruissellement (forêts; prairies)
 - Des aménagements privilégiant le potentiel d'écroulement des vallées
 - Concernant le ruissellement et le risque de coulée d'eau boueuse:
 - Hydraulique douce
 - Assolement concerté
 - Promotion des techniques d'agriculture de conservation

3. La stratégie du PAPI Haute Zorn

l'Eau, votre service public



□ La définition de la Stratégie:

- **Privilégier une approche préventive et de solidarité amont-aval**
 - D'un programme d'aménagement exclusivement d'endiguement vers le ralentissement dynamique
- **Protéger les zones à enjeux existants**
 - pour une crue trentennale le long de la Zorn et de la Zinsel du Sud
 - pour une crue centennale le long du Wooggraben, Horattgraben et Baechelgraben
- **Concilier régulation hydraulique et préservation des milieux naturels**
 - Prise en compte de l'impact paysager
 - Concertation avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- **Développer la résilience du territoire** en associant des actions d'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque, de surveillance et de prévision de l'aléa, de gestion de crise et de réduction de la vulnérabilité.

4. Le programme d'aménagements du PAPI Haute Zorn

Eau, votre service public

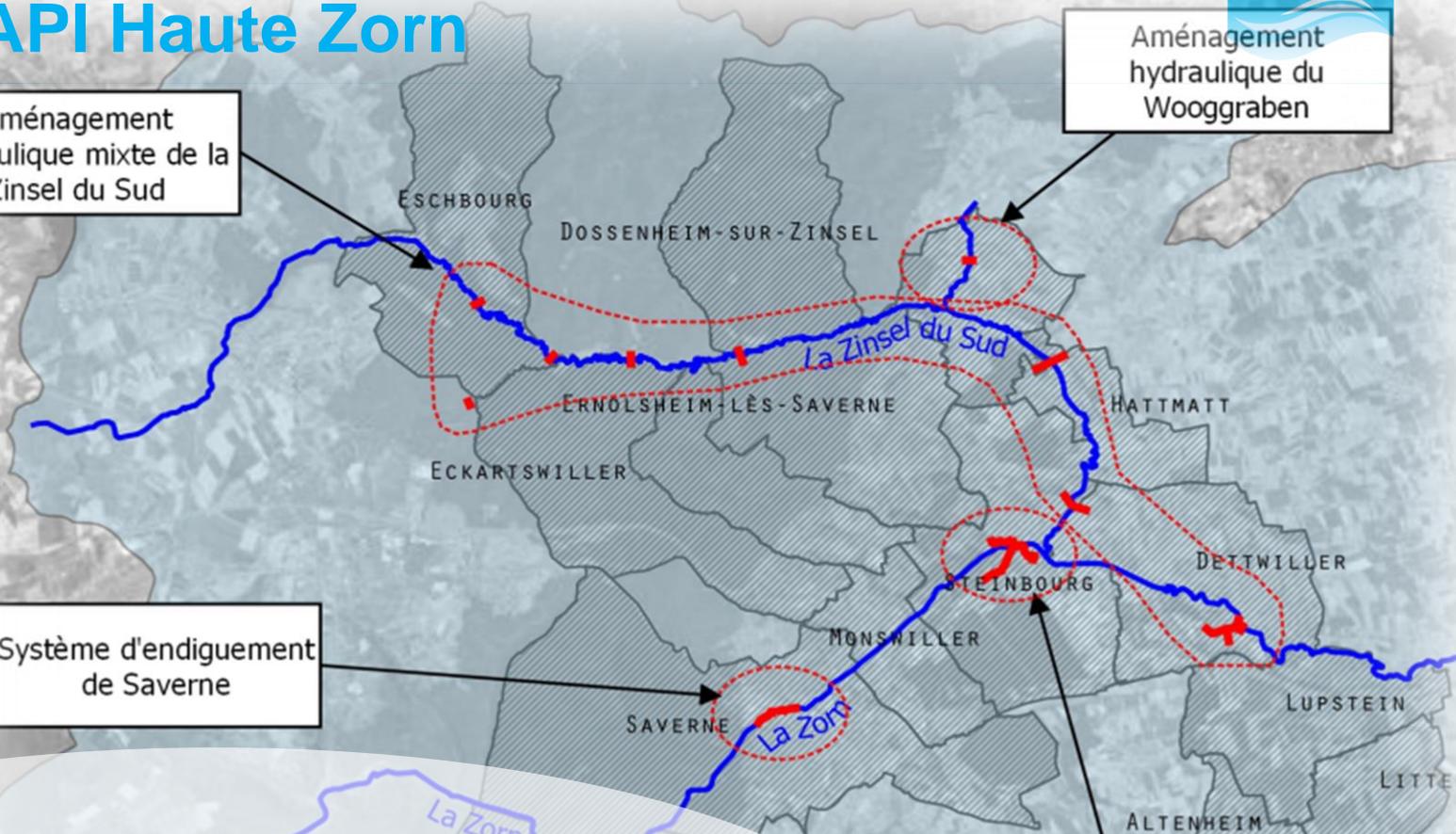
SDEA

Aménagement hydraulique mixte de la Zinsel du Sud

Aménagement hydraulique du Wooggraben

Système d'endiguement de Saverne

Système d'endiguement de Steinbourg



- Un volet « **ralentissement des écoulements** »
 - ✓ 7 ouvrages de ralentissement dynamique dans la vallée de la Zinsel du Sud
 - ✓ Approche préventive – solidarité amont / aval
 - ✓ Surexposition volontaire d'une partie du territoire pour en protéger une autre
- Un volet « **protections rapprochées** »
 - ✓ Dignes et murs de protections pour les communes riveraines de la Zorn,
 - ✓ Approche plus curative impliquant la réduction du champ d'expansion des crues

4. Le programme d'aménagements du PAPI Haute Zorn

Eau, votre service public

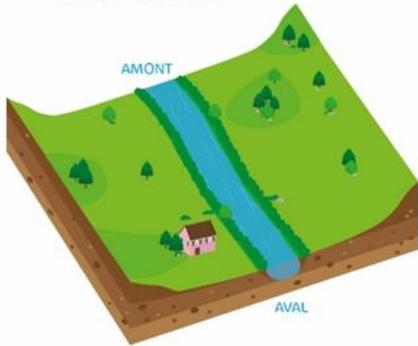


- Un volet « ralentissement des écoulements »

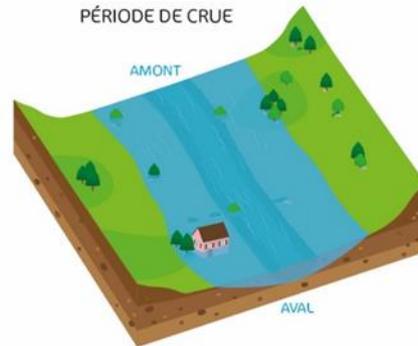
Principe de fonctionnement

SITUATION SANS AMÉNAGEMENT

PÉRIODE NORMALE

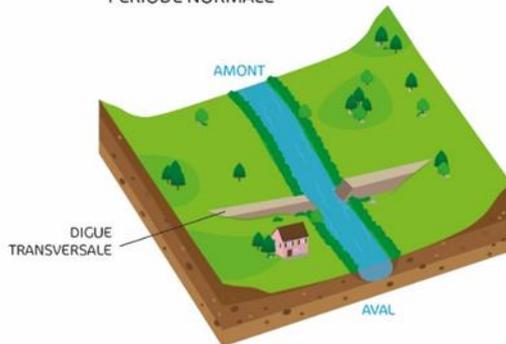


PÉRIODE DE CRUE

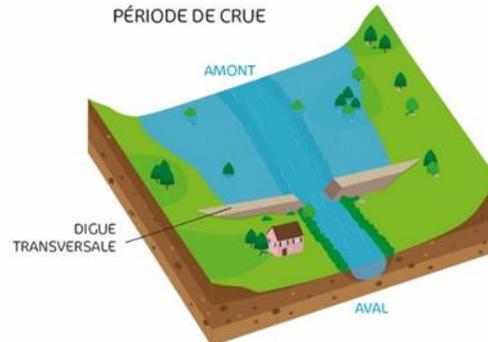


SITUATION AVEC AMÉNAGEMENT

PÉRIODE NORMALE

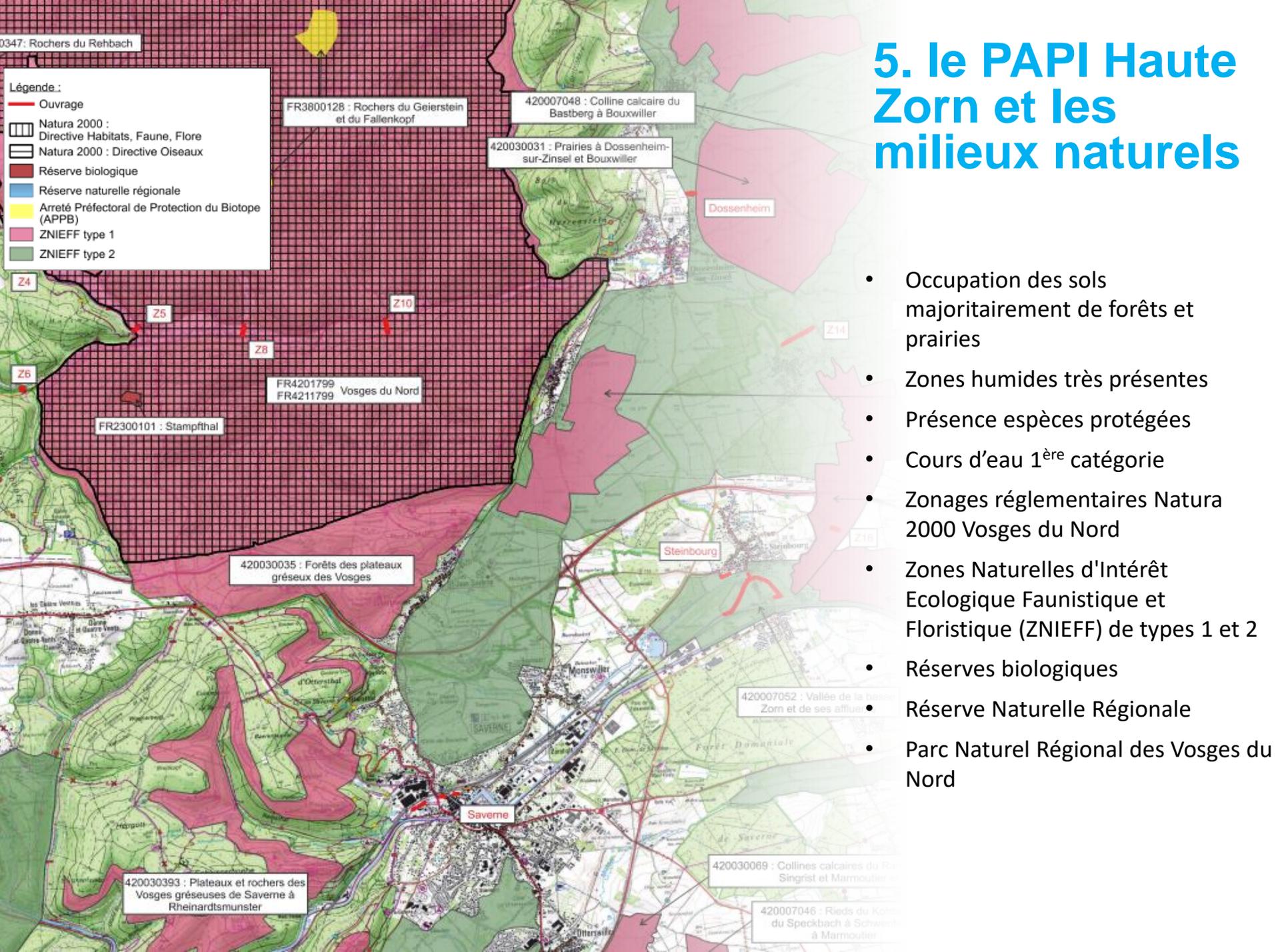


PÉRIODE DE CRUE



Pertuis en béton armé (ARTELIA, Autriche)

5. le PAPI Haute Zorn et les milieux naturels



6. Prise en compte ERC dans le PAPI Haute Zorn

l'Eau, votre service public



❑ Les difficultés

- ✓ Un programme de travaux défini dès les années 2000, peu de marges de manœuvres
- ✓ Un PAPI ancien qui ne prévoyait pas d'état initial des milieux
- ✓ Des évolutions réglementaires en matière d'ouvrages hydrauliques et de prise en compte environnement

❑ Les réussites

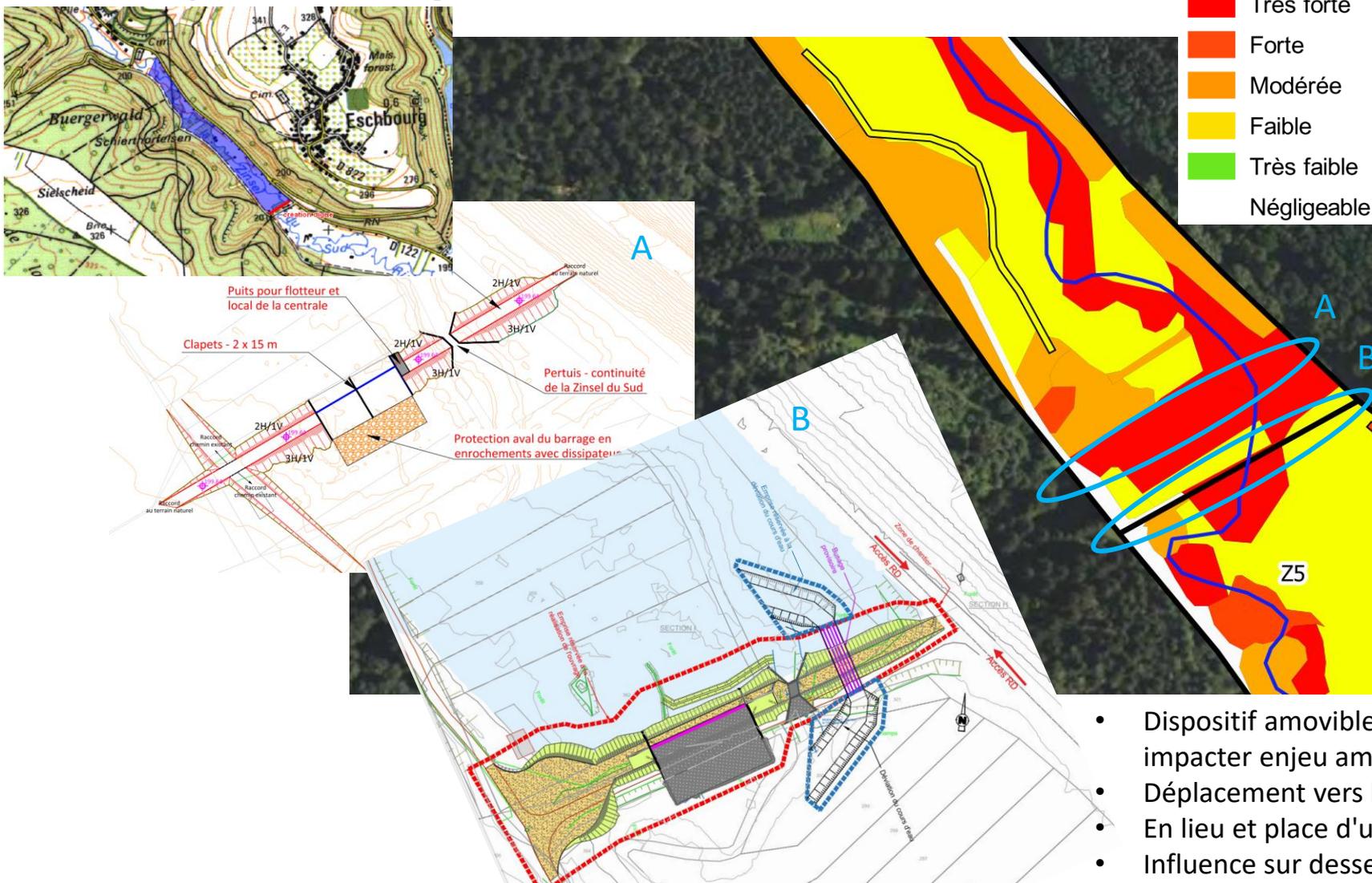
- ✓ Une stratégie d'aménagement ayant évolué avant même l'application stricte de la séquence ERC:
 - ✓ De l'endiguement vers le ralentissement dynamique
 - ✓ D'une approche exclusivement curative vers une approche plus préventive
 - ✓ Vers une solidarité amont-aval
 - ✓ Prise en compte du critère paysager pour le choix du niveau de protection
- ✓ Un vieux projet adapté au fur et à mesure
 - ✓ Des pertuis garantissant la continuité écologique
 - ✓ Des déplacements d'ouvrages ayant permis d'éviter des impacts

6. Prise en compte ERC dans le PAPI Haute Zorn

l'Eau, votre service public



Exemple de l'ouvrage Z4



- Dispositif amovible pour ne pas impacter enjeu amont
- Déplacement vers l'aval
- En lieu et place d'un chemin
- Influence sur desserte forestière

6. Prise en compte ERC dans le PAPI Haute Zorn

l'Eau, votre service public



❑ Les difficultés

- ✓ Des temps longs pas compatibles avec le processus d'itération requis pour la séquence ERC
- ✓ Un cadre PAPI nécessitant lors de changements significatifs des démarches d'avenant longues
- ✓ Des coûts d'études conséquents non prévus initialement
- ✓ Une durée de validité des inventaires faunes-flores-habitats de moins de 5 ans pour un DAE tandis que la philosophie ERC nécessitent ces données le plus en amont possible



❑ Les facteurs de réussites

- ✓ Trouver le juste équilibre entre les données nécessaires à l'application de la séquence ERC le plus en amont possible d'un projet et les données nécessaires à une étude d'impact environnementale
- ✓ Anticiper la durée des études (passation marché, réalisation de l'étude, validation), le phasage des études dans la programmation des PAPI
- ✓ Etablir un programme d'actions avec des objectifs réalistes et atteignables quitte à revoir à la baisse le degré d'ambition et d'intervention sur un territoire

6. Prise en compte ERC dans le PAPI Haute Zorn

l'Eau, votre service public



❑ Les difficultés

- ✓ Des sites de mesures compensatoires à identifier pour les DAE avant même de lancer les opérations foncières (démarches DUP/DAE menées de front)
- ✓ Une pression foncière forte, une consommation des espaces agricoles de plus en plus inacceptable
- ✓ Une méconnaissance de ces enjeux, des procédures, des interlocuteurs lors de l'élaboration d'un PAPI et des premières années de mises en œuvre
- ✓ D'autres contraintes existantes (techniques, réseaux, ABF, archéo, urbanisme, etc.)

❑ Les facteurs de réussites

- ✓ Anticiper l'enjeu foncier du projet
 - ✓ Stratégie foncière de la collectivité avec le CSA, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, etc.
 - ✓ Réserve foncière facilitant les échanges et la recherche de sites de mesures compensatoires
- ✓ Anticiper les procédures réglementaires
 - ✓ Réunions de pré-cadrage et référent Etat du nouveau cahier des charges PAPI